

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 27/12/2021
Reçu en préfecture le 27/12/2021
Affiché le
ID : 029-212901052-20211227-202160000-DE

Département du Finistère,
Arrondissement de MORLAIX,
Canton de LANDIVISIAU,
Commune de LANDIVISIAU.

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 16 décembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Par suite d'une convocation en date du 10 décembre 2021, les membres composant le Conseil municipal de Landivisiau se sont réunis à l'Hôtel de Ville, le jeudi 16 décembre 2021, à 18 heures 00, sous la présidence de Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire.

Présents : SALIOU Louis, ABAZIOU Nadine, MORRY Yvan, PORTAILLER Christine, MICHEL Jean-Luc, APPRIOU Isabelle, PERVES Daniel, TORRES Sonia, JEZEQUEL Sébastien, KERVELLA Julie, LUNVEN Ronan, BLEAS Karine, BOURGET Frédéric, LE ROUX Delphine, RIVIERE Philippe, DUCLOS Corinne, BALANANT Yvon, BECKING Hélène, DUTERDE Nadia, DELAPORTE Philippe, PHELIPPOT Samuel, AUFFRET Eliane, ABIVEN Claude, ROPERT Benjamin, MARTINEAU Gaëlle, MEUDEC Gilbert, DEWAILLY Nolwenn.

Absents ayant donné procuration :

CLAISSE Laurence, Maire, a donné procuration à Monsieur Louis SALIOU, Adjoint au Maire,
BILLON Arnaud, Conseiller municipal, a donné procuration à Nadine ABAZIOU, Adjoint au Maire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil municipal.

Monsieur Ronan LUNVEN, Conseiller municipal, est nommé pour remplir cette fonction.